

Formulaire de demande de participation de la COMPA d'un montant de 20 € pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur

Pour recevoir cette participation, vous devez :

- ✓ Habiter sur l'une des 20 communes de la COMPA,
- ✓ Ne pas avoir acquis un composteur par le biais de la COMPA ou avoir demandé un remboursement de 20 €, la règle étant d'un composteur ou d'une demande de remboursement par foyer,
- ✓ Remplir et envoyer le formulaire de demande ci-dessous **signé et daté accompagné d'une copie de la facture d'achat du composteur ou du lombricomposteur.**

- ✓ **Modalités de remboursement**

La déduction des 20 € se fera sur votre prochaine facture semestrielle de Redevance Incitative. Les usagers mensualisés bénéficieront des 20€ sur l'échéancier de l'année suivante. Si le prix d'achat du composteur ou lombricomposteur est inférieur à 20€, la subvention sera plafonnée à la valeur de l'achat.

Cette participation ne peut-être perçue qu'une seule fois.

- ✓ **Coordonnées ***

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

- ✓ **Matériel acheté**

Composteur Lombricomposteur

Prix : Volume :

Compostiez-vous déjà ? oui non

- ✓ **Charte d'engagement**

Je déclare sur l'honneur remplir les conditions pour recevoir cette participation et certifie exact les renseignements contenus dans le formulaire :

Fait à :

Le : / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Formulaire à renvoyer à :
Communauté de Communes du Pays d'Ancenis - Centre Administratif « Les Ursulines »
- CS 50201 – 44156 Ancenis Cedex